LE P'TIT JOURNAL

DÉCEMBRE 2020 | NUMÉRO 28

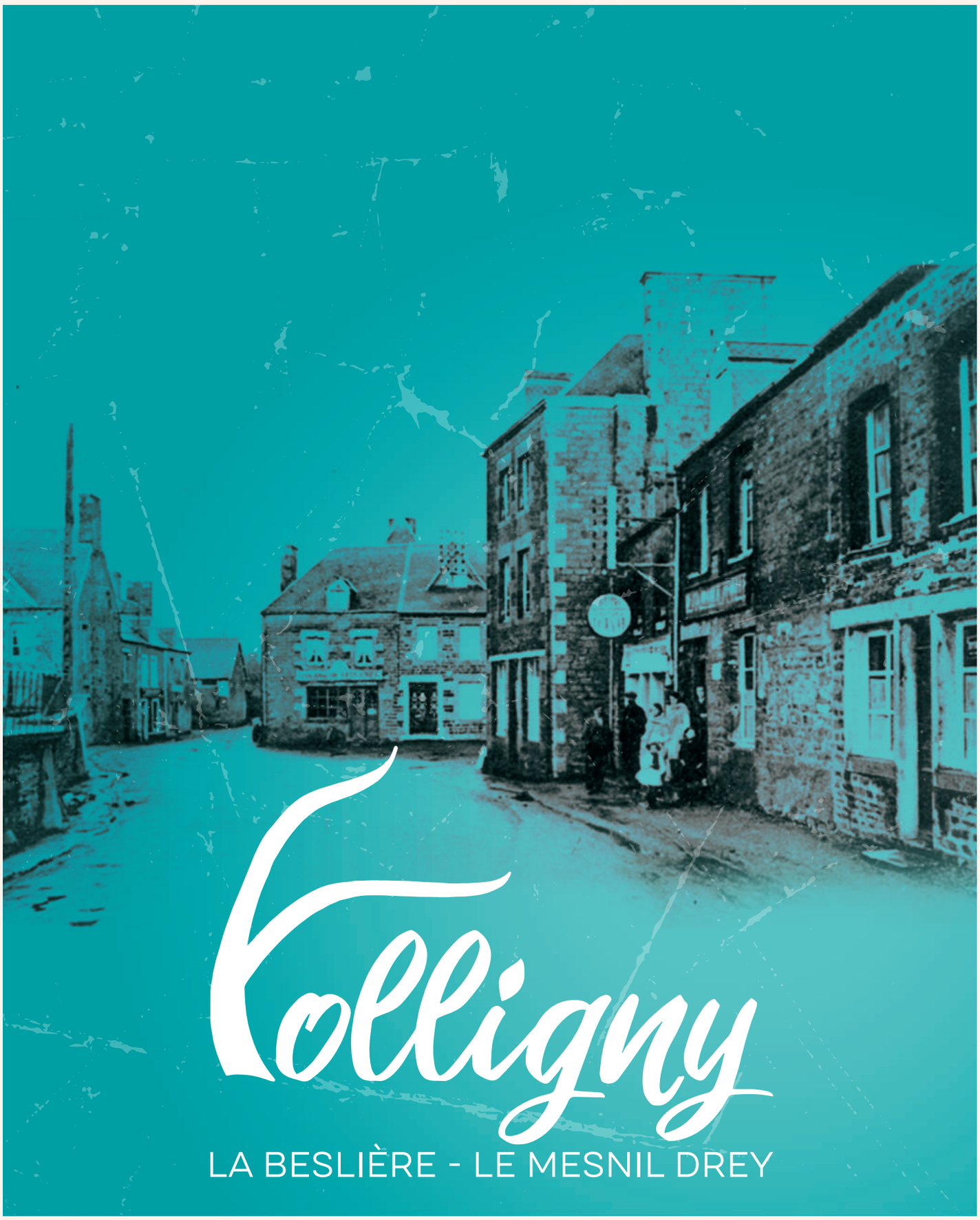

Folligny

LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée, ainsi qu'à mon équipe, lors des élections du 15 mars dernier.

Nous vivons actuellement une période extrêmement perturbée due à cette pandémie mondiale, qui malheureusement est loin d'être finie. Notre prise de fonction n'a pu être effective que le 25 mai et je tiens à remercier l'ancienne équipe municipale ainsi que le personnel communal qui ont été présents, malgré la menace, en assurant la gestion, l'entretien, les actes administratifs et l'accueil, à l'école, des enfants du personnel soignant.

La nouvelle équipe est unie, solidaire et motivée, respectant la parité hommes/femmes, ayant des compétences professionnelles et personnelles très diverses, ce qui est une force. www.facebook.fr/folligny.officiel

Il s'agit, en effet, pour les six années à venir, de franchir ensemble une nouvelle étape pour que notre commune soit plus que jamais un territoire solidaire, dynamique et respectueux de l'environnement .

Nous avons besoin du soutien de tous ceux qui font la commune sur le terrain, au quotidien et je pense bien sûr aux associations, aux commerçants, artisans et entrepreneurs. Ma priorité est de rester attentive aux préoccupations et aux attentes de chacun, mais je ne peux le faire seule.

L'équipe municipale s'est engagée à assurer la continuité des projets en cours (lotissement du Jardin de la Prieurée, distribution des masques, etc) et bien entendu à dynamiser et à améliorer la vie communale. En ouvrant ce journal, vous suivrez pas à pas nos différents projets, vous trouverez des informations diverses et bien entendu nous restons à votre écoute.

Un dernier point : depuis le 30 octobre, nous sommes à nouveau confinés. Ce confinement doit être respecté avec un grand sérieux car la pandémie est là, elle fait tous les jours des victimes et c'est pour cela que je vous demande de prendre toutes les précautions possibles, pour vous protéger mais aussi et surtout pour protéger les personnes les plus vulnérables. L'équipe municipale a d'ailleurs décidé de ne pas organiser cette année le repas des aînés afin de ne pas les exposer à cette maladie.

J'aurais aimé vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux au mois de janvier 2021, mais il est quasiment certain que nous serons dans l'impossibilité de nous réunir, et tous les membres du Conseil en sont désolés, mais il en est ainsi.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne fin d'année et vous adresse tous ses vœux pour l'année 2021, qui je l'espère nous permettra de nous réunir à nouveau !

En attendant, prenez soin de vous et bonne lecture.

Votre Maire, Florence GOUJAT

Sommaire

LA VIE LOCALE
Municipalité ____ 3
État civil ____ 4
Enfance ____ 5
Paroles d'habitants ____ 6
Portrait ____ 6
Associations __ ____ 7

CITOYENNETÉ
Gestion des déchets et nuisances ____ 8
Partage ____ 11

URBANISME
Travaux ____ 12
Fleurissement et cimetière ____ 13

ÉCONOMIE
Nos entreprises ____ 14

LOISIRS
Retour sur ____ 15
Rendez-vous ____ 15
L'agenda culture ____ 16

COMMUNICATION
Identité ____ 17
Sur le web ____ 18

GRANVILLE TERRE ET MER
Zoom sur un équipement communautaire ____ 19

LES P'TITS PLUS !
Insolite ____ 20
Le P'tit tuto ____ 20
Vos mairies vous accueillent ____ 20

Bulletin municipal de Folligny La Beslière Le Mesnil-Drey tiré à 800 exemplaires. | Directeurs de publication : David BONJOUR, Florence GOUJAT | COPIL : Florence GOUJAT, David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Sylvie TÉTREL, Micèle LAINÉ, Pascale PIETTE, Hélène BIDOT, Stéphanie LE CORFEC, Jocelyne BENSET | Crédits-photos : FEM D'IMAGE (Bréhal), Anthony Martinez pour la photo du Centre Aquatique | Conception graphique identité visuelle et affiches : Ludivine BONJOUR | Conception graphique du bulletin municipal : Agitées du Bocage | Impression : Imprimerie Moderne

LA VIE LOCALE

Municipalité

LES COMMISSIONS

Urbanisme

David BONJOUR (Vice-Président), Stéphanie TIROT, Georges BELIN, Sylvie TÉTREL, Michèle LAINÉ, Franck ANELLI, Alexandre DURAND, Antoine MARIE-AMIOT.

École et ALSH

Michaël SEBIRE (Vice-Président), Stéphanie TIROT, Georges BELIN, Michèle LAINÉ, Helène BIDOT, Stéphanie LE CORFEC.

Appel d'offres

David BONJOUR (Vice-Président), Michèle LAINÉ, Georges BELIN, Alexandre DURAND Michaël SEBIRE, Jacky MOULIN.

Environnement

David BONJOUR (Vice-Président), Stéphanie TIROT, Georges BELIN, Sylvie TÉTREL, Michèle LAINÉ, Helène BIDOT, Alexandre DURAND, Pascale PIETTE, Jocelyne BENSET.

Fleurissement et cimetière

Hélène BIDOT (Vice-Présidente), David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Georges BELIN, Sylvie TÉTREL, Michèle LAINÉ, Pascale PIETTE, Jocelyne BENSET, Alexandre DURAND.

Finances

Stéphanie TIROT (Vice-Présidente), David BONJOUR, Georges BELIN, Sylvie TÉTREL, Michèle LAINÉ, Michaël SEBIRE, Jacky MOULIN, Stéphanie LE CORFEC.

Fêtes et cérémonies

Michèle LAINÉ (Vice-Présidente), David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Georges BELIN, Sylvie TÉTREL.

Social

Sylvie TÉTREL (Vice-Présidente), David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Georges BELIN, Michèle LAINÉ, Jocelyne BENSET, Stéphanie LE CORFEC.

Communication

David BONJOUR (Vice-Président), Stéphanie TIROT, Sylvie TÉTREL, Hélène BIDOT, Stéphanie LE CORFEC.

Référent PLUI : David BONJOUR
Référent Manche Numérique : David BONJOUR

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

La Maire, les maires déléguées et les adjoints

Florence GOUJAT
Maire

Sylvie TETREL
Maire déléguée

Michèle LAINÉ
Maire déléguée

David BONJOUR
1er adjoint

Stéphanie TIROT
2ème adjointe

Georges BELIN
3ème adjoint

Les conseillers municipaux

Jacky MOULIN

Pascale PIETTE

Jocelyne BENSET

Mickaël SEBIRE

Stéphanie LE CORFEC

Alexandre DURAND

Hélène BIDOT

Franck ANELLI

Antoine MARIE-AMIOT

QUI SOMMES NOUS ?

Notre équipe, regroupe 6 personnes de l'ancien conseil municipal et 9 nouveaux conseillers. La moyenne d'âge est de 48 ans et nous disposons d'une large représentation tant au niveau des métiers, des tranches d'âge et des secteurs géographiques de la commune. (7 à Folligny, 5 au Mesnil Drey, 3 à La Beslière).

De plus, notre nouvelle équipe a fait le choix de moderniser la communication en passant par des photos résolument dans l'ère du temps, avec un soupçon d'originalité mettant en avant le charme de nos trois communes.

A la Beslière

A Folligny

Au Mesnil-Drey

État civil

NAISSANCES

Folligny

- Lina BEN MRAD née le 1er mars 2020 ;
- Alec et Izia PONSARD nés le 6 avril 2020 ;
- Zélie ESNOUF née le 2 mai 2020 ;
- Adèle et Angèle BONAVENTURE nées le 10 juillet 2020 ;
- Maé MOTON né le 12 juillet 2020 ;
- Pablo ARONDEL LUCAS né le 26 juillet 2020.

Le Mesnil-Drey

- Marius JEAN né le 19 janvier 2020 ;
- Maëve RENAULT née le 6 août 2020.

MARIAGES

Folligny

- Jérémy PONSARD et Morgane DAVID unis le 1er février 2020 ;
- Damien GAULTIER et Alexandra FRÉSIL unis le 4 juillet 2020.

DÉCÈS

Folligny

- Christophe BEAURUELLE décédé le 4 février 2020 ;
- Michel BOUZIDI décédé le 8 septembre 2020 ;
- Simonne ROUSSEL Veuve REBAUD, décédée le 30 septembre 2020.

La Beslière

- Denise HOUSSIN épouse DESHAYES, décédée le 31 mars 2020 ;
- Marcel PRUD HOMME, décédé le 9 avril 2020.

Enfance

ÉCOLE | UNE RENTRÉE PRESQUE COMME LES AUTRES !

Nos chères têtes blondes ont retrouvé le chemin de l'école le 2 septembre dernier. Cette année, 124 enfants sont partagés sur les deux sites : 62 élèves de la toute petite section au CP à Folligny et 62 élèves du CE1 au CM2 à Beauchamps. Cela reste un effectif bas.

Pour la rentrée 2020-2021, nous avons échappé à la fermeture de classe en raison du contexte sanitaire mais qu'en sera-t-il pour la rentrée prochaine ? Il faut rester vigilant.

L'équipe enseignante, sous la direction de Monsieur SUZANNE, reste inchangée. Madame GUIDECOCQ accueille les TPS (Toute Petite Section), PS (Petite section) et quelques moyens, Madame LEBASNIER des moyens et des GS (Grande Section), Madame DUBUGET-LOISEL des GS (Grande Section) et CP, Madame BRISSARD des CE1 et quelques CE2, Madame LEMOINE des CE2 et des CM1 et Monsieur SUZANNE des CM1 et CM2. Sans oublier Madame BURNEL qui s'occupe de la classe du directeur lors de son jour de décharge, le mardi.

Horaires de l'école
Nous vous rappelons que les horaires de l'école sont de 9h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour répondre aux besoins des familles, la garderie est ouverte dès 7h30 et l'accueil du soir se poursuit jusqu'à 18h45.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs situé à côté de l'école primaire est ouvert, hors vacances de Noël, pendant les vacances scolaires et l'été, ainsi que tous les mercredis durant l'année scolaire. L'équipe d'animation, composée de Caroline, Nathalie, Julie et Lucie, organise un accueil agréable avec des jeux, du bricolage, des sorties... En octobre dernier, Mylène COURRET, sculptrice, est intervenue sur une série de six mercredis durant lesquels un groupe d'enfants de 8 et 9 ans a travaillé sur un projet de réalisation d'animaux imaginaires. Après croquis, les enfants ont assemblé, transformé, associé différents matériaux de récupération pour une construction en volume. Au cours des séances les enfants ont observé différents procédés d'artistes tels que Niki de Saint Phalle, ou encore Théo Jansen. Après les vacances de la Toussaint, un autre groupe d'enfants, de 4 à 6 ans, s'est également consacré au projet. Tout ce travail fera l'objet d'une exposition au mois de décembre.

Paroles d'habitants

Rencontre avec Emilie Bertails de Folligny

Quelle est votre vision de la commune ?
Une commune bien placée, entre mer et campagne, proches des principaux commerces et services de santé. Une commune avec des services publics appréciables : école, garderie et centre-aéré, des infrastructures pour les jeunes...

Quelles sont les choses qui pourraient être améliorées ?
La rue du Carrefour Bailly est fréquentée, pour les piétons, en particulier les enfants allant à l'école, elle peut être dangereuse. Un aménagement comme la rue Beausoleil serait idéal. Les sacs poubelles sont également souvent éventrés quand ils ne sont pas mis dans des containers. Et les containers de tri ne semblent pas être vidés assez régulièrement.

Quelles sont vos attentes sur les actions futures de ce nouveau mandat ?
Continuer à embellir notre commune, améliorer la propreté de nos rues, et leur mise en sécurité. Bravo pour l'image que vous développez via la communication Facebook, le logo, le fleurissement... J'espère que cela va accroître la solidarité entre les habitants, la cohésion et la volonté de participer à des événements associatifs.

Rencontre avec Julien Toupet de La Beslière

Quelle est votre vision de la commune ?
C'est une commune qui a évolué en nombre d'habitants dû au prix attractif du terrain à construire. C'est une commune où il y fait bon vivre, on n'a pas envie de la quitter. Dommage que les commerces ferment.

Quelles sont les choses qui pourraient être améliorées ?
Embellir le bourg avec des fleurs et mettre une haie vive avec de la couleur à la place des sapins qui sont vraiment trop vieux et poursuivre les journées citoyennes.

Quelles sont vos attentes sur les actions futures de ce nouveau mandat ?
Faire travailler les artisans locaux sans dépenser inutilement et dépenser intelligemment. Et informer la population des projets futurs.

PORTRAIT de Laury LAINÉ de Folligny

Vous saviez qu'à Folligny - La Beslière - Le Mesnil Drey, nous avions des talents ?! Et bien au-delà d'avoir un joli bocage, nous avons également la chance d'avoir une miss Internationale Normandie. Par cette publication, nous allons donc vous présenter Laury Lainé, 22 ans, en vue de décrocher le titre Miss Internationale France. Laury n'est pas une débutante dans le milieu.

En 2018, Elle était deuxième dauphine des Demoiselles Destination Granville Terre et Mer. En parallèle, Laury continue ses études dans le secteur médical. Elle vient d'être diplômée en tant qu'aide soignante et poursuit afin de devenir infirmière.

Rencontre avec Monsieur et Madame DELABROUSSE

Quelle est votre vision de la commune ?

Nous habitons Le Mesnil Drey depuis de nombreuses années et nous sommes satisfaits de son évolution, notamment en comparaison aux communes avoisinantes. Nous nous y sentons bien.

Quelles sont les choses qui pourraient être améliorées ?

Nous souhaiterions plus d'informations suite aux conseils municipaux. Il faudrait remettre en place les comptes rendus dans la presse. Cela permettrait de garder un lien avec la vie de la commune lorsque l'on n'est pas connecté aux réseaux sociaux !

Quelles sont vos attentes sur les actions futures de ce nouveau mandat ?

Il faudrait faire une dalle béton sous les containers comme ceux situés à l'Eglise de FOLLIGNY pour que ce soit un peu plus propre. Il faudrait également (re) dynamiser le bourg de Folligny.

Associations

LISTE DES ASSOCIATIONS DE FOLLIGNY, LA BESLIÈRE ET LE MESNIL-DREY

Nom de l'association	Président				
Association sportive de Folligny (ASF)	GOUELLE	Christophe	5 Rue du Py Park	50320	FOLLIGNY
Club de l'amitié	TOUZE	Michel	Village Tostain	50320	LA BESLIERE
Association des loisirs	ROTTER	Michel	Lot Les Jardins du Presbytère	50320	LE MESNIL-DREY
Société de chasse	GOUVENOU	Christophe	Hameau Marion	50320	LA BESLIERE
Anciens combattants	LEMOINE	Roger	La Gare	50320	FOLLIGNY
Ass. Parents d'élèves	LEFEVRE	Anne Claire	Route de Granville	50800	CHAMPREPUS
Tai Chi - Art Martial	PIETTE	Pascale	Le Hamel	50320	LE MESNIL DREY
Tchad et partage	NEEL	Thérèse	Route de la Libération	50320	FOLLIGNY
Fétards en Furie	GOURDEL	Linda	La Doucinière	50320	LA BESLIERE

LE TAI CHI CHUAN AU MESNIL DREY

Les cours ont repris courant septembre. L'association « Tai Chi sous les pommiers » propose, pour la 6ième année consécutive, des cours de Tai chi à la salle communale du Mesnil Drey. Aujourd'hui largement pratiqué en occident et médicalement reconnu comme bénéfique à l'entretien de la santé physique et psychique , Le Tai Chi Chuan n'en n'est pas moins un art martial , classé parmi les arts énergétiques chinois dits « internes ».

Cette pratique accroit la conscience corporelle, la coordination, l'équilibre, la souplesse et la fluidité, en respectant les limites du corps. Il s'adresse à tous et à tout âge.

PLANNING DES COURS

- Cours le mardi matin, de 10h45 à 11h45 : Tai Chi orienté santé
- Cours le mardi matin, de 12h00 à 13h00 : Tai Chi orienté santé
- Cours le mardi soir, de 19h30 à 20h30 : Tai Chi traditionnel
- ET Le mardi soir, de 20h30 à 21h00 : pratique du bâton long de Tai Chi (Tai ji Gun).

Association adhérente à la fédération des Arts Energétiques Martiaux Chinois (FAEMC), professeure diplomée.

RENSEIGNEMENTS : Pascale Piette, 06 03 01 70 95

CITOYENNETÉ

Gestion des déchets et nuisances

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou de détritus de quelle que nature que ce soit sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Il est strictement interdit de déverser ses déchets verts (tonte de gazon, tailles de haies...) dans les fossés ou chemins vicinaux de la commune.

Ces accumulations de déchets verts sont source de désagrément et, surtout dans les fossés, gênent le libre écoulement des eaux.

Ce que dit la loi : « Les articles L541-2 et L541 3 du Code de l'Environnement définissent la responsabilité des producteurs de déchets et l'article R635-8 du code pénal classe en contravention de la 5ème classe (jusqu'à 1 500 €) le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit ». Les contrevenants encourent aussi la confiscation du véhicule ayant servi au délit. Le fait d'abandonner sacs, cartons, autres déchets et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage.

A ce jour, des verbalisations ont été dressées sur nos communes.

UNE SECONDE VIE POUR VOS TEXTILES

Le textile ne doit pas finir à la poubelle. Déposés dans les bornes prévues à cet effet, vêtements, chaussures et maroquinerie seront collectés, triés et connaîtront une seconde vie. Même troués ou déchirés, n'hésitez pas, ils seront recyclés en isolants, chiffons... Vous pouvez trouver des bornes de récupération sur la déchèterie de Mallouet à Granville mais également sur de nombreux points situés à divers endroits du territoire.

Pour plus de renseignements sur le tri des textiles ou sur la localisation des points d'apport, rendez-vous sur www.refashion.fr.

Attention, le textile souillé (peinture, graisse, humidité) ne doit pas être mis dans les bornes mais dans la poubelle ordures ménagères.

JE METS QUOI DANS LES BORNES POUR LE TEXTILE ?

LES DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE)

Réfrigérateurs, lave-linge, fours, écrans, ordinateurs, petits appareils ménagers, téléphones, lampes, jouets électriques, ampoules .... Tous ces déchets fonctionnent avec des piles, une batterie ou sont branchés sur secteur et ils doivent être triés spécifiquement.

Où les déposer ?

- Pour vos petits appareils électriques, vos ampoules et vos tubes « néon », dans les bacs de recyclage, disponibles en libre accès dans la plupart des magasins.
- Lors de l'achat d'un appareil neuf, vos revendeurs ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil en magasin ou lors de la livraison.
- Vous pouvez également déposer tous vos appareils électriques, ampoules et tubes «néon» en déchetterie.

Les DEEE seront ensuite acheminés vers des usines spécifiques afin d'être dépollués et valorisés selon leurs matières (inox, acier, aluminium, cuivre, laiton, plastique...) dans différents sites localisés en France.

LE COMPOSTAGE

Vous souhaitez valoriser vos déchets végétaux ? Le compostage vous permet d'obtenir un amendement organique naturel et de qualité à la maison, c'est également une bonne alternative pour espacer vos dépôts de déchets verts à la déchetterie. De plus, allégez votre poubelle, les déchets putrescibles représentent environ 30% du poids total de vos ordures ménagères !

Pour limiter les quantités de déchets verts à évacuer, pensez également à utiliser les tontes en paillis, appliquées en couche épaisse, elles empêchent les mauvaises herbes de pousser et permettent un maintien de l'humidité.

Granville Terre et Mer offre la possibilité aux habitants du Pays Hayland et du Pays Granvillais d'acquérir un composteur pour 10€. Faites votre demande par téléphone au 02 33 91 92 60 ou directement au service déchets, un agent vous recontactera pour la livraison de votre composteur sur le site de la déchetterie de Granville. Un guide du compostage ainsi qu'un bio-seau sont fournis avec le composteur.

QUE METTRE DANS SON COMPOSTEUR ?

- Épluchures de fruits et de légumes
- Tontes de gazon, Fleurs fanées
- Tailles, branchages taillés
- Paille, feuilles mortes, sciure
- Papiers, cartons
- Filtres et marc de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs
- Mouchoirs en papier, essuie-tout

Érable rouge place de la Mairie du Mesnil Drey

BRÛLAGE DES DECHETS

En matière de brûlage de déchets de jardin, c'est l'arrêté préfectoral du 8 février 2005 qui s'applique et non la circulaire du 18 novembre 2011 interdisant tout brûlage à l'air libre. L'arrêté interdit en tout temps le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux à feuillages persistant (buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres, pins, thuyas), de tonte et de fauche.

L'arrêté interdit aussi le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux d'un diamètre supérieur à 7 cm et le brûlage des végétaux issus des espaces verts. Ces interdictions valent pour les particuliers, les professionnels et les collectivités.

Feu interdit sauf...

Les seuls végétaux qu'il est possible de brûler à l'air libre du 1er novembre au 31 mars sont les végétaux ligneux et semi-ligneux (branches nues), d'un diamètre inférieur à 7 cm. Autrement dit les petites branches d'arbres caduques. Il faut cependant respecter quelques conditions : le feu doit être fait à 200 m des habitations voisines et à 100 m des routes. Il doit être allumé entre le lever du jour et 16 h, et doit être totalement éteint au coucher du soleil et constamment surveillé. Le feu est interdit les jours de vent ou de brouillard. Pneus, plastiques et autres déchets ne peuvent en aucun cas être brûlés.

NUISSANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de cause une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc...) sont autorisés aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

INFOS DÉCHETTERIE : MONTVIRON

HORAIRES D'OUVERTURE

les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

CONSIGNES SANITAIRES

- Le port du masque est obligatoire.
- Les gestes barrières doivent être respectés : éviter tout contact avec le gardien, le saluer sans poignée de main, rester à une distance minimum de 1,5 m de lui comme des autres usagers, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.

CONSIGNES D'APPORT

- Le déchargement des déchets se fera sans l'aide du gardien.
- Il est demandé aux usagers d'apporter leurs propres outils pour décharger leur véhicule (pelle, balai...). Les outils mis à disposition en temps normal ne le seront plus.

CONTACT : Tél. 02 33 68 68 96 - service.dechets@msm-normandie.fr

Avis d'information

1ER JANVIER 2021
CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes Granville Terre et Mer assure la collecte ainsi que le traitement des ordures ménagères.

Attention, à partir du 1er janvier 2021, des modifications vont avoir lieu dans les jours de collecte.

Les consignes de présentation des ordures ménagères restent cependant les mêmes, elles doivent être présentées en sacs transparents la veille au soir.

Un calendrier de collecte vous sera distribué vous rappelant les jours de collecte ainsi que les consignes de tri.

Jours de collecte

Lundi : Carolles

Mercredi : Folligny/Saint-Jean-des-Champs

Jeudi : La Haye-Pesnel/Equilly/Beauchamps

Vendredi : Hocquigny/La Mouche/La Lucerne d'Outremer/ Saint-Pierre-Langers

Le service déchets vous remercie pour votre collaboration et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Un doute ? une question ?
www.granville-terre-mer.fr
02 33 91 92 60

Attention aux amendes ! Tout dépôt sauvage de déchets est considéré comme une infraction susceptible de faire l'objet d'une contravention pouvant aller de 35€ à 1500€ (art. r632-1 et r635-8 du Code Pénal).

Granville Terre&Mer
Communauté de Communes

BOITES A LIVRES
UN PEU DE CULTURE DANS NOS COMMUNES !

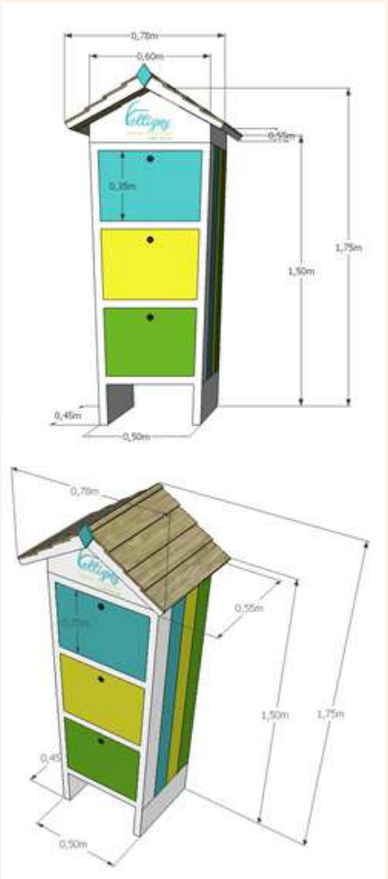

Nous avons pour projet de mettre en place des boîtes à livres au sein de nos trois communes à l'horizon du printemps 2021. Le principe est très simple : PARTAGER-ÉCHANGER.

Empruntez librement et gratuitement un ouvrage de cette boîte pour aussi longtemps qu'il vous plaira. Lisez-le, rapportez-le et si vos étagères sont trop remplies, déposez vos livres dans cette boîte, ils pourront intéresser quelqu'un. Cet espace de « livres-échanges » est à la disposition de toutes et de tous 24/24h.Tous les livres sont bienvenus : romans, BD, recueil de poésies, documentaires, magazines, pourvu qu'ils soient en bon état et NE SOIENT PAS RESERVES A UN PUBLIC AVERTI. N'oubliez pas que la boîte à livres s'adresse à tous : adultes et enfants.

Toutes vos annotations (commentaires, coup de cœur...) pourront être appréciées des futurs lecteurs.

Ceci est une initiative gratuite et participative de nos communes pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture. Elle est fondée sur le civisme et le partage.

APPEL AUX HABITANTS

Nous recherchons deux bénévoles par commune pour veiller sur ces boîtes à livres, ainsi que des livres pour les y déposer dans les boîtes.
Vous êtes intéressé(e) pour être bénévole
ou vous souhaitez faire des dons de livres ?
Contactez David BONJOUR à dbonjour@folligny.fr
ou le secrétariat de la mairie au 02 33 61 33 11.

JOURNÉE CITOYENNE : BILAN

Un bel élan de solidarité , retour en images sur cette journée participative. Notre première journée citoyenne a été un véritable succès, qui plus est, avec une météo très favorable.

Samedi 10 octobre, 9h place de la mairie, les volontaires gantés, armés de sécateurs, pelles, râteaux et autres outillages, se répartissaient les tâches par petits groupes pour nos trois communes. Nous sommes fiers d'avoir réussi à créer un moment fort de lien social et de partage dans nos villages, malgré la crise sanitaire. Une journée riche humainement mais également pour l'embellissement de nos villages. Nous comptons bien rééditer l'opération pour faire de ce rendez-vous un moment d'implication citoyenne utile à tous.

L'équipe municipale remercie ses administrés présents pour le bénévolat apporté à nos communes, véritable richesse sur notre territoire.

URBANISME

Travaux

LOTISSEMENT "LE JARDIN DE LA PRIEUREE"

UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ, DANS UN ENVIRONNEMENT NATUREL ET RURAL PRÉSERVÉ

Située à 10 minutes de Granville et de sa zone commerciale, et à 15 minutes des plages, Folligny et ses communes associées offrent de nombreux atouts, parmi lesquels des commerces de proximité (boulangerie, bar/tabac, épicerie...).et un pôle jeunesse dynamique (école, centre de loisirs). La commune s'inscrit au sein d'un territoire dynamique, celui de Granville Terre et Mer. Nous disposons d'un bocage verdoyant avec de nombreux chemins de randonnées, pour des activités sportives.

Enfin, des services de santé et de soins se trouvent à proximité au sein des communes de Saint-Jean-des-Champs et La Haye-Pesnel.

Tous les terrains sont actuellement réservés et/ou vendus.
Une liste d'attente est tenue à la mairie pour tout désistement.

AMÉNAGEMENT D'UN ABRI-BUS DANS LE BOURG DU MESNIL-DREY

Ce n'est donc pas une discothèque éphémère ni un espace de stockage mais un abri-bus pour nos jolies têtes blondes Cet abri-bus répond à la démarche environnementale que nous véhiculons depuis le début de notre mandat. En effet, ce dernier est entièrement en bois dont ce dernier grisera au fil du temps.

Nous remercions vivement la mobilisation de nos habitants du Mesnil Drey pour le montage en un temps record !

Fleurissement & cimetières

FLEURISSEMENT

Dans la continuité de notre charte graphique et visuelle, nous souhaitons (re)dynamiser nos centres bourgs et ainsi les marquer visuellement au sein de notre territoire...

A cet effet, vous y verrez au fil des mois, cette collection de pots fleurir sur nos 3 communes. Dynamiques, modernes et dans l'ère du temps, ils seront le symbole d'un territoire en développement.

COLOMBARIUMS

Sur nos trois communes, des colombariums et des Jardins du Souvenir ont été installés. Les chantiers se sont terminés l'été dernier, les plantations viennent d'être réalisées.

Vous souhaitez plus de renseignements ? Nous sommes à votre disposition par mail à mairie@folligny.fr ou par téléphone au 02 33 61 33 11.

A Folligny

A la Beslière

Au Mesnil-Drey

ÉCONOMIE

Nos entreprises

ZOOM SUR LA PROFESSION PLOMBERIE ÉLECTRICITÉ

GL PLOMBERIE
Gaëtan Lehericey de Folligny

Après 21 ans d'expérience en tant que plombier chauffagiste chez Guy Vautier puis chez Fablet Quesnel, il créé son entreprise à Folligny. Installé depuis janvier 2020, il intervient auprès des particuliers et professionnels pour la création et la rénovation de salles de bain, l'installation ou la rénovation de chauffage toutes énergies : planchers chauffants, radiateurs, chaudières fuel, gaz, pompe à chaleur et énergie solaire.

CONTACT : 06 79 91 84 10

VINCENT TAPIN PLOMBERIE
Vincent Tapin du Mesnil-Drey

Vincent Tapin crée son activité en janvier 2014 et se propose alors d'intervenir pour tous les travaux de neuf ou de rénovation dans la plomberie, le chauffage, le ramonage et désembouage de vos planchers chauffants et radiateurs. Avec plus de 30 ans d'expérience dans le métier, il peut intervenir aussi bien sur des gros chantiers avec maitrise d'oeuvre que sur des petits dépannages.

CONTACT : 06 20 92 31 11

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE INSTALLÉE SUR NOS COMMUNES ?
Contactez-nous afin que nous puissions parler de vous dans notre prochain journal communal, par mail à dbonjour@folligny.fr ou par téléphone au secrétariat de la mairie de Folligny 02 33 61 33 11.

LE MAGASIN LA FOURMI, MAGASIN POUR PETITS ET GRANDS À OUVERT SON RELAIS À FOLLIGNY - LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY

UN PARTENARIAT QUI FAIT TRAVAILLLER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Pour vos cadeaux de naissance, d'anniversaire et de Noël, ou tout simplement pour faire plaisir, retrouvez des jeux d'éveil, de construction, d'imagination, de création, de réflexion, avec des maisons en bois, les jouets à pousser, les garages, les cuisines, les porteurs, les cubes, les poupées, les cerf-volants, les engins, les voitures, les figurines, les jeux d'eau, les bateaux, les casse-têtes, les quilles, les échasses, les cartes, les diabolos, les livres, les mobiles, les instruments de musique, les peluches, les puzzles, les marionnettes, les déguisements, les jeux de société... Pour la décoration, vous trouverez des toises, des lampes, des coffres, des horloges, des tableaux et des stickers. Pour les plus grands, découvrez une gammes de jeux éducatifs, famille, de stratégie, d'ambiance, jeux de société pour apprendre et partager en famille, entre amis, des moments ludiques. À la recherche d'une autre idée ? La Fourmi vous dégotera certainement le cadeau idéal.

Pour passer commande, rendez-vous sur www.lafourmi-boutique.fr. Au moment de payer, choisissez le mode point relais : Folligny – La Beslière – Le Mesnil Drey.

Contact : www.lafourmi-boutique.fr | lafourmi50@orange.fr | Facebook : @lafourmi50

LOISIRS

Retour sur

PICASSO À FOLLIGNY

Le Picasso, train mythique des années 60, est passé le 13 septembre dernier en gare de Folligny.

Ce nom lui est donné, à l'époque, par les cheminots qui, en raison de sa drôle de cabine excentrée, lui trouvent un air de ressemblance avec les portraits de l'artiste Picasso.

D'autres l'appeleront par son nom plus commun : la « Micheline ».

Une jolie découverte sur notre territoire, avec de belles histoires et anecdotes racontées par nos anciens passionnés.

Rendez-vous

LE 13 JUIN 2021
DÉCOUVERTE DE NOS JARDINS

Dans le cadre de notre première édition à la découverte de nos jardins, nous proposerons le 13 juin 2021 de 14h00 à 17h00 de venir visiter vos jardins privés afin de dénicher des astuces de jardinage, des mises en situation de vos végétaux et pourquoi pas de repartir avec des boutures. L'échange, la passion et la convivialité seront les maîtres mots de cette journée. Le but de cette manifestation est de mettre en avant la diversité et la richesse du patrimoine vert de notre territoire, et de rencontrer les jardiniers, botanistes et propriétaires qui s'en occupent. Nous vous invitons à vous inscrire par mail à dbonjour@folligny.fr ou par téléphone 0233613311

Les inscriptions seront clôturées le 31 mars 2021. Nous mettrons en place un itinéraire de cette promenade dominicale bucolique.

L'agenda CULTURE

SPECTACLES EN PAYS HAYLAND

Nos communes sont partenaires de la culture en Pays Hayland.
Pour réserver contactez le 02 33 51 07 75, le 02 33 91 38 60 ou par mail à biblio.lhp@wanadoo.fr.
Vous pouvez également utiliser la billeterie en ligne : www.vostickets.net/CULTURE_EN_PAYS_HAYLAND

THÉÂTRE

LE 11/11 À 11H11, ÉTONNANT NON ?

Jeudi 4 février, 20 h 30, Espace du Bocage

A partir de textes extraits des « Chroniques de la haine ordinaire, Textes de scène et Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis » de Pierre Desproges, les deux interprètes nous rappellent l'humoriste et sa plume singulière, et irrévérencieuse.

Dès 12 ans - Tarifs 14€ - 10€ - 8€

CINÉMA

LA VACHE

Dimanche 28 février, 16 h, Espace du Bocage

Fatah, petit paysan algérien, n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline, qu'il rêve d'emmener à Paris, au salon de l'Agriculture. Une aventure humaine faite de grands moments d'entraide et de fous rires. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.

Gratuit

THÉÂTRE

WE JUST WANTED YOU TO LOVE US

Jeudi 18 mars, 20 h 30, Collège Louis Beuve

Cette histoire de deux anciens élèves qui cachent un secret, enfoui, inavouable, nous livre à une bourrasque joyeuse et dramatique. Une pièce drôle et sensible pour évoquer un sujet aussi brûlant que le harcèlement dans l'enceinte d'un établissement du secondaire.

Tarif plein : 9 € | Tarif réduit : 4€

MUSIQUE

HORCHATA

Samedi 17 avril, 20 h 30, Espace du Bocage

Ce duo d'artistes est né de la rencontre du guitariste Alain AUBERT et de la chanteuse lyrique d'origine espagnole Caroline GEA. Ces deux artistes complets, à la sensibilité remarquable, vous invitent au voyage et à la rêverie en (re)découvrant le singulier et poétique répertoire, parfois oublié, des chansons populaires latines.

Tarif plein : 9 € | Tarif réduit : 4€

MUSIQUE

HORZINES STARA + LES MARIE JEANNE

Vendredi 14 mai, 20 h 30, Espace du Bocage

Horzines Stara : quatre normandes du XXI siècle, une fresque poétique pour vaisseau terrestre, des compositions originales.

Les Marie Jeanne : Groupe vocal et flamboyant de 14 chanteuses accompagnées de Steve Génial à la guitare.

Tarif plein : 9 € | Tarif réduit : 4€

LECTURE SPECTACLE

RECITS DU CREPUSCULE

Date et lieu à venir

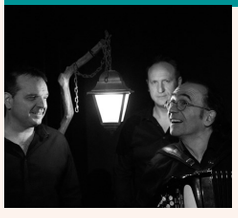

Avec Les récits du crépuscule, les trois artistes, deux comédiens et un musicien, nous invitent le temps d'une cérémonie littéraire à entendre quelques-uns de ces récits légendaires connus ou moins connus. Ils feront renaître tout un cortège de personnages, fantômes qui viendront se presser tout contre nous pour conter leur histoire ....

Tarif plein : 9 € | Tarif réduit : 4€

COMMUNICATION

Identité

UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE COMMUNE

Folligny
LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY
LE BOCAGE TERRE & MER

Cette nouvelle identité visuelle, va permettre de refléter l'esprit de notre territoire et marquer le lien que nous avons avec la Communauté de Communes Granville Terre et Mer.

Notre identité visuelle comporte 3 typographies différentes. Celle de Folligny, est une typographie manuscrite, qui permet d'apporter de la douceur en opposition au '' F '' qui s'exprime avec force et caractère, afin de représenter un arbre.

Le but étant de marquer visuellement le côté nature, de nos belles campagnes.

La typographie pour nos communes de La Beslière et de Le Mesnil Drey a été choisie dans le but de pouvoir être réutilisée sur tous les documents officiels pour une lecture intuitive. (Comme c'est le cas pour notre journal communal).

Concernant la Baseline, '' Le bocage terre & mer '', c'est une typographie plus conventionnelle mais au visuel plus graphique. Il est crucial de pouvoir différencier immédiatement, au premier regard, la Baseline, de la base du logo.

Quant aux couleurs choisies, elles sont la suite logique de l'image véhiculée par notre équipe. Des couleurs dans l'ère du temps, dynamiques et fédératrices.

Cette nouvelle identité graphique est le nouveau symbole de nos si belles communes.

Sur le web

UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK

www.facebook.com/folligny.officiel

INSTAGRAM

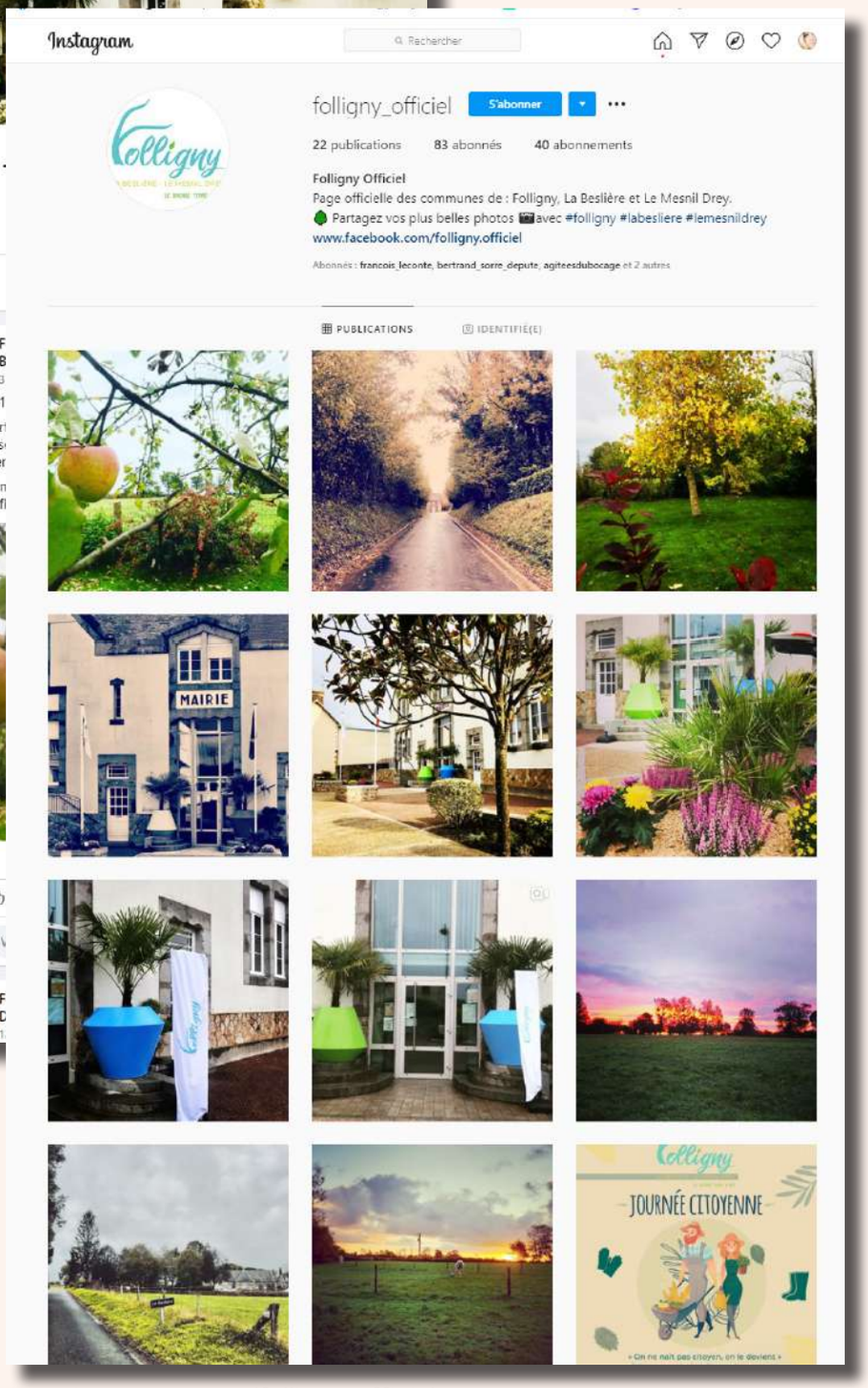

www.instagram.com/folligny_officiel

Et bientôt un nouveau site internet à l'image de notre nouvelle communication !

GRANVILLE
TERRE ET MER

Zoom sur un équipement communautaire

LE CENTRE AQUATIQUE L'HIPPOCAMPE

Depuis 2018, notre territoire s'est doté d'un complexe aquatique. Vous, habitants sur les communes de Folligny, La Beslière et le Mesnil Drey avez accès à cette structure unique dans la Manche, comprenant plusieurs espaces complémentaires :

- un espace aquatique doté de plusieurs bassins (bassin sportif de 25m, bassin d'apprentissage et d'activités, bassin balnéoludique de 175m²) ;
- un espace ludique pour les enfants avec pataugeoire, rivière à courant extérieur de 80m, toboggan lumineux de 50m, aire de jeux hydro-récréative ;
- un espace bien-être et balnéo avec hammams, sauna vue sur mer, douches hydromassantes, tisanerie, espace relaxation ;
- une fosse de plongée de 6 mètres de profondeur, eau chauffée à 29°C et salle de cours théorique ;
- une terrasse-solarium et un snack.

Dédié au sport, à la détente et aux loisirs, l'Hippocampe se veut un lieu de vie et d'animation ouvert à tous les habitants du territoire, ainsi qu'aux touristes et aux vacanciers. Et c'est aussi un lieu d'apprentissage et de perfectionnement de la natation pour tous les scolaires, et d'accueil pour les clubs sportifs, qui y développeront leurs activités. 7 jours sur 7, toute l'année, en solo, en famille ou entre amis, l'Hippocampe est votre destination sport, santé et loisirs.

Merci à Antoinette DI BELLO, directrice du centre et Ludivine BONJOUR, chargée de communication, pour leur collaboration sur cet article.

Horaires, tarifs et détails des activités sur www.lhippocampe-gtm.fr

LES P'TITS PLUS !

Insolite

Les trains en gare de Folligny se font de plus en plus rares... Mais pas ce jour-là !

Le P'tit Tuto

LE POT DE FLEURS RÉCUP FAIT MAISON

Vous aurez besoin :

- De canettes, pot ou bouteilles en verre, boîtes de conserve vides, etc....
- De peinture à l'huile ;
- Du terreau et des plantes ou des fleurs coupées

1. Videz et rincez vos récipients à l'eau claire avant de les laisser sécher à l'air libre.
2. Peignez avec toute votre créativité, vos récipients propres et secs. Laissez-les sécher pendant 2 heures minimum.
3. Vos nouveaux pots de fleurs sont prêts ! Mettez du terreau au 2/3 (et, si vous avez, des cailloux au fond pour drainer l'eau). Insérez vos plantes avec leurs racines et arrosez-les OU mettez de l'eau et glissez dans votre pot, vos fleurs coupées.

Pour finir, trouvez l'endroit parfait qui accueillera votre chef d'oeuvre.

Vos mairies vous accueillent

À FOLLIGNY
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h
et au 02 33 61 33 11

À LA BESLIÈRE
le vendredi
de 14 h à 16 h
et au 02 33 51 00 54

AU MESNIL-DREY
le vendredi
de 14 h 15 à 15 h
et au 02 33 51 82 56

et par mail à mairie@folligny.fr

www.folligny.fr